



AVVEJ

Maisons d'Accompagnement Parents Enfants

RAPPORT D'ACTIVITE

2021



SOMMAIRE

Table des matières

PRESENTATION	3
SYNTHESE	5
ANALYSE FINANCIERE.....	Erreur ! Signet non défini.
TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE.....	13

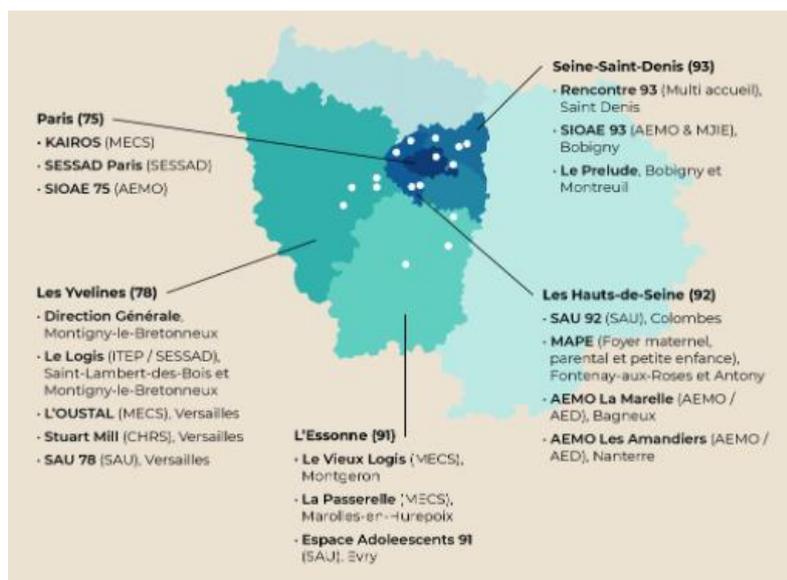


AVVEJ MAPE

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

PRESENTATION

■ Présentation de l'association



L'AVVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

Elle est implantée dans cinq départements Franciliens, avec 130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés, qui accompagnent 3 500 enfants et adultes par an.

Le projet associatif est construit autour de quatre options fondamentales qui inspirent les projets de chaque établissement :

- Le pari d'un avenir pour tous
- L'engagement aux côtés des personnes accueillies
- Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle
- Une exigence au service des personnes accueillies

L'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- La prévention et le soin dès la petite enfance
- L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes
- Le soutien aux parents et à la famille
- L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion
- Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté

▪ Présentation de l'établissement

Les MAPE accueillent des femmes enceintes et des mères mineures ou majeures, et des couples avec un ou deux enfants de moins de trois ans. Les MAPE accompagnent 55 familles, dont 47 accueillies en foyer maternel et 8 couples en accueil parental. L'établissement est habilité par le département des Hauts de Seine en tant que centre maternel et centre parental tel que défini par le Code de l'Action Sociale et Familiale, Articles L.222-5 et L.222-5-3.

Le dispositif MAPE met en œuvre des missions d'éducation, de protection, de prévention, de soutien à la fonction parentale et d'insertion.

L'accueil des familles est organisé dans trois communes des Hauts-de-Seine en foyer collectif et en appartement diffus.

- ✓ 2 internats pour l'accueil de jeunes femmes mineures ou majeures
 - 9 places au Foyer Maternel Educatif (FME) à Fontenay-aux-Roses
 - 8 places au Service Internat Mère Enfant (SIME) à AntonyAccueil de l'enfant en journée en crèche collective

- ✓ 3 Services d'Accueil de Familles en Appartement (SAFA) situés sur les communes d'Antony, Colombes et Fontenay-aux-Roses où les familles sont accueillies en appartements diffus individualisés.
 - 30 places pour les jeunes femmes ou mères majeures
 - 8 couplesAccueil de l'enfant en journée par des assistantes maternelles ou en crèche collective

Accueil des enfants en journée

- 1 crèche collective pour 12 enfants à Antony
- 1 crèche collective pour 20 enfants à Fontenay-aux-Roses : 15 places pour les enfants du foyer maternel et 5 places en halte-garderie pour les enfants de la ville
- 3 équipes d'assistantes maternelles salariées de l'établissement à Antony, Fontenay-aux-Roses et Colombes.

Complétant ce dispositif, les MAPE disposent d'un service administratif réparti sur les différents territoires d'intervention afin d'assurer un soutien logistique et humain de proximité auprès des personnes accueillies et des professionnels.

L'enfant et la prévention précoce sont au centre des missions des professionnels des MAPE. Les prises en charge sont de 6 mois renouvelables et l'accompagnement éducatif proposé s'adapte aux problématiques de chaque famille.

SYNTHESE

▪ Les faits marquants

La crise sanitaire et ses conséquences se sont poursuivies en 2021, nécessitant toujours autant d'adaptations de la part des professionnels. La gestion des contaminations Covid-19 des familles et enfants et des professionnels a régulièrement ponctué le quotidien des MAPE notamment l'organisation dans les internats et les crèches. La Cellule de Crise Covid-19 MAPE (CCCM) mise en place en 2020 a continué à se réunir régulièrement pour gérer les événements sur un mode collégial tout en étant guidé par l'intérêt des familles. Ce contexte n'a pas permis d'enrayer la fatigue et la lassitude déjà présentes en 2020, d'autant que l'invisibilité des travailleurs sociaux au regard de la différence de considération entre les secteurs sanitaire, medico-social et social en termes de reconnaissance et de valorisation par la prime Ségur a renforcé un sentiment d'injustice. L'absentéisme, le manque d'attractivité du secteur social et la crise des vocations ont mobilisé l'équipe de direction tant sur la question des recrutements que sur la gestion des postes vacants afin de garantir l'accompagnement des familles. Cette conjoncture impacte le fonctionnement des MAPE, crée de la discontinuité auprès des familles accueillies et met en tension les professionnels en poste.

La mobilisation nationale des travailleurs sociaux est rare et la participation des professionnels aux mouvements de grève de fin 2021 a mis en exergue le manque de reconnaissance de leurs compétences et de leur engagement.

Dans ce contexte, les MAPE ont poursuivi et engagé plusieurs axes de travail liés à la mise en place de projets internes, au développement du droit des usagers, à la conformité réglementaire.

La participation des familles aux réunions de synthèse initiée en 2020 auprès des familles des SAFA s'est poursuivie et est désormais déployée dans tous les services. Cette modalité de travail, visant à favoriser l'exercice du droit des personnes et à les rendre actrices de leur accompagnement aux MAPE, est désormais inscrite dans les pratiques éducatives des professionnels. Lors du CVS, les familles ont pu témoigner de leur intérêt à participer à cette instance qui leur permet de se sentir reconnues comme parents et d'être écoutées mais également d'entendre le point de vue des professionnels dans sa dimension institutionnelle. Les temps d'échanges avec les équipes éducatives avant et après la réunion de synthèse permettent de sécuriser les familles et d'anticiper leurs prises de parole cependant il est noté que ce moment est empreint d'une certaine solennité avec des enjeux quant à l'accord de renouvellement de la prise en charge par l'ASE et les MAPE.

Le groupe de travail institutionnel de « prévention et traitement des actes violents aux MAPE » a poursuivi la construction d'une réflexion sur le repérage et l'anticipation, la diminution des risques, l'implication des acteurs et le traitement des situations afin de proposer des axes de travail dans une démarche participative aux professionnels, élus, familles, etc.

La démarche d'évaluation interne s'est mise en place par la constitution d'un comité de pilotage, l'animation de groupes de travail avec les professionnels, la consultation des familles via des questionnaires, des rencontres et le CVS. La rédaction de l'évaluation interne sera finalisée au premier semestre 2022.

Les MAPE ont également entrepris de solliciter des bénévoles dans le cadre d'un projet de soutien scolaire et d'apprentissage de la langue française auprès de jeunes femmes accueillies au foyer d'Antony. Cette expérience est positive et montre l'intérêt d'ouvrir les services à de nouvelles formes d'intervention, de mettre en œuvre d'autres types de transmission, d'offrir aux jeunes femmes de nouveaux espaces de relation.

▪ **Regard(s) sur l'activité réalisée**

Les MAPE ont réalisé 16 678 journées soit :

- 15 724 journées réalisées et facturées à taux plein du prix de journée (100%).
- Les femmes enceintes et les 2èmes enfants sont facturés 50% du prix de journée.
1 908 journées ont donc été réalisées et facturées au demi-prix de journée soit 954 journées réalisées.

L'activité est en baisse de 9,72% équivalent à 1 759 journées par rapport à l'année 2020.

L'année 2021 a débuté déficitaire en termes de taux d'occupation et cette baisse s'est poursuivie toute l'année notamment à partir du 2ème semestre lorsque des familles qui n'avaient pas bénéficié d'une orientation de sortie auparavant en raison de la crise sanitaire et ses conséquences, ont quitté les MAPE. Ces départs n'ont pas bénéficié à d'autres familles du fait de la baisse des demandes d'admission.

La baisse d'activité concerne l'accueil en centre maternel principalement en appartements diffus de femmes avec un et deux enfants. Nous notons que les demandes d'admission continuent de diminuer en 2021 notamment celles pour les jeunes femmes mineures et majeures en centre maternel. Cette année le nombre de demande a baissé de 28% pour ce type d'accueil en collectif ou en appartement diffus.

L'activité du centre parental a évolué positivement de 21,46% entre 2020 et 2021. Cette modalité de prise en charge correspond à un réel besoin pour les familles et sur le territoire. Par ailleurs, les MAPE ont accueilli pour la première fois un père seul et son fils, évolution qui met en exergue les changements qui s'opèrent au centre maternel au regard de l'histoire de ce type d'établissement et de l'adaptation des professionnels ainsi que la capacité des MAPE à s'adapter aux problématiques familiales.

Nous pouvons formuler plusieurs hypothèses liées à la baisse d'activité :

- Les besoins de prise en charge en centre maternel sur le territoire sont moins importants au regard de l'offre existante.
- La méconnaissance des MAPE par les travailleurs sociaux des SST du 92 à la suite de la réorganisation départementale et des changements de professionnels.
- Le développement de nouvelles offres pour les familles relevant de centre maternel dans les départements d'Ile de France.
- Le coût, cependant le prix de journée du dispositif MAPE comprend une prise en charge globale que ce soit pour la mère, les parents et l'enfant : hébergement, aide financière si nécessaire, soutien à la parentalité, accompagnement social global, mode de garde pour l'enfant en crèche ou chez une assistante maternelle salariée de l'établissement.

Nous avons rencontré le conseil départemental fin 2020 pour alerter quant à la baisse d'activité des MAPE et comprendre les besoins du département.

La situation des MAPE nécessite d'analyser les besoins sur le territoire, d'avoir une démarche proactive auprès des partenaires, d'envisager le développement de nouvelles activités.

▪ **Les personnes accueillies et l'accompagnement**

- 77 familles accompagnées
- 86 enfants
 - o 73 enfants pour l'accueil mères-enfants
 - o 13 enfants pour l'accueil parental
- Demandes d'admission :
 - o 76 en centre maternel
 - o 11 en centre parental
- Admissions :

- 27 en centre maternel dont 12 jeunes femmes mineures et 15 majeures
- 5 en centre parental

- 5 femmes enceintes

- 17 enfants âgés de 0 à 3 mois
- 8 enfants âgés de 3 à 6 mois
- 3 enfants âgés de 6 à 12 mois
- 3 enfants âgés de 1 à 2 ans
- 1 enfant de plus de 3 ans

- Sorties :
 - Centre maternel : 34 familles - durée moyenne de séjour : 18,4 mois
 - Centre parental : 4 familles - durée moyenne de séjour : 17,5 mois

La proportion des demandes d'admission de familles rencontrant des difficultés de régularisation administratives s'est inversée avec les familles de nationalité française en l'espace d'une année, entraînant de fait une hausse conséquente de familles sans ressource en proportion de celles accueillies.

Ainsi, 17 familles accompagnées cette année sont en situation irrégulière et sans ressource. Cette évolution du public pris en charge aux MAPE a des conséquences sur l'accompagnement éducatif et le travail de soutien à la parentalité. En effet, les familles apparaissent entravées pour investir l'accompagnement proposé par les MAPE, la régularisation de leurs situations administratives étant alors un préalable à un sentiment de sécurité, de projection et d'insertion.

Les demandes de titre de séjour ou de renouvellement auprès de la Préfecture sont de plus en plus longs. Les temps d'attente oscillent entre 8 et 19 mois et génèrent de l'anxiété, la perte d'un emploi ou l'impossibilité d'en trouver un, l'impossibilité d'effectuer une demande de logement ou un recours DALO. L'insécurité et la précarité dues à ces situations créent une indisponibilité psychique des familles à un travail d'accompagnement éducatif centré sur la relation parent/enfant.

Face au manque de ressources, l'aide financière des MAPE répond à la nécessité de donner un budget permettant aux familles de subvenir à leurs besoins primaires et de travailler la gestion du budget. L'augmentation du nombre de familles ayant bénéficié de l'aide financière est notoire sur trois ans, ainsi elles sont 37 en 2021 alors qu'elles étaient 27 en 2020 et 23 en 2019.

▪ Focus sur les projets réalisés

De l'Espace Petite Enfance au Petit moulin : un projet à faire vivre...

Catherine Meliot, cheffe de service

L'Espace Petite Enfance a vécu une année de changements et tend dorénavant à se forger une identité ayant pour base un nouveau projet pédagogique et une autre dénomination : la crèche Le Petit Moulin. En effet, la réécriture du projet pédagogique de la crèche a été initié à partir de la demande de l'équipe auprès de la direction de revoir les horaires travail. Il s'est alors agi de réfléchir au projet pédagogique afin de créer un planning en adéquation avec ses besoins. La responsable petite enfance des MAPE et la cheffe de service ont animé pendant plusieurs mois des réunions projet avec l'équipe et, en parallèle, un nouveau planning a été validé.

La crèche Le Petit Moulin, crèche intégrée au foyer maternel située 4 rue du Moulin à Antony, accueille et accompagne le développement de 12 enfants âgés de 0 à 3 ans. Huit d'entre eux sont les enfants des mères accueillies au sein du Service Internat Mère Enfants (SIME) et quatre de parents accompagnés par le Service d'Accueil des Familles en Appartement (SAFA) d'Antony. L'équipe pluridisciplinaire de la crèche est composée d'une cheffe de service, d'une éducatrice de jeunes enfants, de quatre auxiliaires de puériculture, d'une infirmière, d'un psychologue, d'un médecin référent et d'une psychomotricienne intervenant tous les 15 jours.

Le nouveau projet a permis de travailler à partir des besoins des enfants sur de nouvelles modalités d'accueil, de mettre en avant la place des parents au sein de la crèche et de développer des actions de soutien à la parentalité, de répondre aux besoins spécifiques des familles accompagnées en centre maternel.

Ainsi dès la procédure d'admission, la famille accueillie au sein des MAPE est informée des modalités et conditions matérielles d'accueil qui seront proposées à son enfant au moment opportun. L'accueil de l'enfant au sein de la crèche, sans condition d'âge, est pensé à partir du besoin émanant de la mère et verbalisé à l'équipe éducative. La temporalité entre la demande du parent et sa mise en œuvre est évaluée par l'équipe éducative et le(s) parent(s). La rencontre du ou des parents seul(s) avec la cheffe de service de la crèche en présence de l'éducatrice de jeunes enfants matérialise l'inscription de l'enfant à la crèche et le désir d'initier une première séparation. Ce cadre positionne alors le parent comme unique responsable de son enfant tant dans sa qualité de représentant légal que symboliquement.

La période dite d'adaptation de l'enfant à la crèche est préparée et pensée sur une durée de deux semaines par une auxiliaire de puériculture désignée en équipe comme étant l'accueillante de l'enfant et interlocuteur privilégié des parents durant cette période de transition.

Les horaires d'ouverture de la crèche restant de 7h à 19h, le SIME et le SAFA soutiennent les parents dans l'élaboration du planning d'accueil de leur enfant. Les temps d'accueil de l'enfant doivent prendre en compte les contraintes de la mère et respecter le rythme et les besoins de l'enfant. L'équilibre entre la proposition soumise par la mère aux professionnelles de la crèche et la réalité de cet accueil bénéficiant à l'enfant sera évalué par l'éducatrice de jeunes enfants de la crèche en concertation avec l'équipe.

La relation entre le parent et les professionnelles se tisse fort de propositions plurielles et vise à établir un lien de confiance permettant la co-construction du projet de l'enfant. Nous proposons pour cela des temps de partage et d'interactions parents-enfants et professionnels à l'occasion d'un goûter tous les jeudis après-midi, goûter confectionné par le groupe d'enfants avec les professionnelles.

Les Temps Parent(s)-Enfant permettent, eux, une modalité de rencontre avec le psychologue et une professionnelle de la crèche à partir d'une problématique traversée par le parent ou proposée par l'équipe.

Les sorties extérieures organisées par les professionnelles de la crèche peuvent être aussi l'occasion de soutenir la parentalité en associant un ou plusieurs parents à des propositions d'activités en dehors de l'établissement (promenade au parc, ludothèque, piscine...).

Ces nouvelles propositions requièrent dès lors de poursuivre la réflexion en équipe sur les temps de transmission parent-enfant mais également repenser les outils de communication en interne permettant l'articulation des compétences de chacun des professionnels au profit de l'observation et l'accompagnement de l'enfant dans son évolution au sein de l'espace collectif qu'offre la crèche Le Petit Moulin. En outre, des temps dédiés d'échanges et de communication entre les éducatrices de jeunes enfants des services éducatifs et celle de la crèche visent à réaffirmer la place de l'enfant au cœur des préoccupations du dit service éducatif ayant également pour mission l'accompagnement du parent dans sa démarche d'insertion sociale.

Enfin, dans un souci de répondre à l'urgence de passer le relais, les professionnelles de la crèche ouvrent leurs portes aux mères sollicitant une « pause maman ». Cette nouvelle modalité d'accueil de l'enfant au sein de la crèche permet à une mère qui n'a pas encore entamé le processus de distanciation quotidienne d'avec son enfant de le confier sur des temps courts. La « pause maman » s'adresse alors principalement aux mères de nouveau-né ou qui viennent d'arriver. Si la mère a un besoin croissant de ces temps nommés « pause maman », l'équipe l'accompagnera vers une inscription à la crèche en vue d'un accueil séquentiel de son enfant.

L'année 2021 a permis de faire émerger un projet pédagogique où la famille est prise en compte dans son ensemble et la relation entre les professionnelles de la crèche sert de vecteur à la guidance parentale. La construction de ce projet a pris du temps notamment en raison des départs successifs des professionnelles de la crèche, sa mise en œuvre se met donc en place avec une équipe renouvelée quasiment dans sa totalité. La co-éducation de l'enfant accueilli au sein de la crèche n'est possible qu'à partir de l'instant où les places respectives de chacun sont identifiées de manière réelle ou symbolique et préservées. Etayer la relation mère-enfant dans le souci du bon développement de celui-ci reste un postulat de base à partir duquel j'accompagne l'équipe de la crèche Le Petit Moulin.

Séjours de vacances

Plusieurs séjours de vacances ont été organisés cet été :

- Séjour au Château de Chaussepot (41) sur le thème de l'eau pour 4 dyades organisé par deux professionnelles du FME et une de la crèche de Fontenay-aux-Roses.
- Séjour à la ferme (89) pour 3 dyades organisé par trois professionnelles du SIME.
- Séjour en Normandie sur la thématique « zen et détente » pour 4 dyades organisé par deux professionnelles de la crèche de Fontenay-aux-Roses et une du FME.

- Séjour « semi-autonome » au camping à Châtelailon-Plage financé en partie par l'ANCV organisé par une éducatrice spécialisée du FME et l'EJE de de la crèche de Fontenay-aux-Roses pour 2 mères du SAFA et 4 enfants et une dyade du FME.

Séjour en semi-autonomie

Virginie Dautel, éducatrice de jeunes enfants à l'EMA
Milena Favre-Carrere, éducatrice spécialisée au FME

Chaque année aux MAPE, plusieurs séjours de 3 à 5 jours sont organisés par les équipes éducatives durant l'été avec un petit groupe de mères et leurs enfants accueillis en internat. Ils ont souvent lieu dans une location à proximité de la mer ou à la campagne. Ce projet est le fruit d'une réflexion pluridisciplinaire inter-services ayant pour objectif d'amener une dimension nouvelle aux projets de séjour, en s'adressant à des familles accueillies en appartements et à celles des internats qui ont le projet d'accéder à une plus grande autonomie.

Un séjour semi-autonomie est donc né de l'idée selon laquelle les familles s'investiraient plus si elles participaient à sa conception, son organisation et sa réalisation. Il se voulait coopératif pour permettre une élaboration commune du projet entre professionnelles et familles mais aussi entre les familles accompagnées. Ce séjour était expérimental tant par sa préparation, son déroulement que son financement.

Un des objectifs de ce séjour était aussi de partir à moindre coût et de donner une impulsion aux familles pour qu'elles puissent réitérer l'expérience en dehors du cadre des MAPE. Pour ce faire, nous avons sollicité les aides au départ en vacances de la CAF, l'attribution de chèques vacances via l'ANCV et la participation financière des familles, ce qui a permis de financer l'intégralité de ce temps de loisirs. Néanmoins, l'obtention des chèques ANCV pour la première fois a retardé l'organisation de ce séjour, nous poussant à réaliser des démarches que les familles auraient dû effectuer (achat des billets de train, réservation du mobil-home...). Malgré une course contre la montre à cause des échéances, le défi a été relevé grâce à Madame Werner qui nous a soutenues dès le début et s'est démenée pour obtenir les chèques ANCV à temps, contribuant ainsi largement à la réalisation de ce séjour.

La semaine s'est donc déroulée à La Rochelle, dans un camping au sein duquel deux mobil-homes avaient été loués pour les familles afin de leur offrir un espace privilégié et intime où expérimenter l'autonomie avec leurs enfants. Un mobil-home indépendant était occupé par les professionnelles. Cette disposition garantissait des temps collectifs entre les familles et exerçait une fonction de réassurance par la proximité des professionnelles qui se rendaient disponibles au besoin.

Les vacances au camping étaient une découverte plutôt appréciée par l'ensemble des familles. L'ambiance conviviale du lieu leur a permis de se sentir rapidement à l'aise, créant pour certaines des relations avec les voisins, souvent grâce aux enfants.

Les déplacements vers et durant le séjour ont eu lieu en transport en commun (train et bus) afin d'ancrer ce séjour dans une réalisation potentielle future pour les familles.

Les familles ont fait leurs courses, à leur frais, en autonomie, en respectant un budget fixé avant le départ et en calculant le nombre de repas à assurer dans la semaine et ont fait le choix de mettre en commun leurs denrées. Aussi, elles avaient apporté des courses et des préparations faites chez elle. Au fur et à mesure de la semaine, elles ont montré quelques difficultés disant ne plus rien avoir à manger et devant compléter les premiers achats en allant à l'épicerie du camping. Nous avons analysé ce choix de mise en commun et de partage de repas comme une dimension de solidarité entre elles mais aussi culturelle, pour ne pas laisser l'une des familles manger seule, ni les éducatrices.

Malgré l'objectif d'autonomie fixé pour ce séjour, les familles étaient souvent dans l'attente que les éducatrices donnent l'impulsion aux activités et établissent le programme de la journée. Elles avaient envie de se laisser porter, particulièrement celles accueillies à l'internat. Cela peut s'expliquer entre-autre par le fait qu'elles n'aient malheureusement pas été incluses dès le début de l'organisation. En effet, nous voulions que les mères se saisissent de ce projet et soient force de proposition. Cette dimension amenée en tant que telle les a insécurisées, ce qui ne leur a pas permis d'être moteur lors de l'arrivée. L'inconnu, le changement et l'adaptabilité étaient très compliqués à composer pour elles. Elles ne se permettaient pas de prendre des initiatives et nous renvoyaient à un positionnement que nous ne voulions pas avoir : elles étaient dans l'attente de l'organisation que nous avions initiée malgré nous. Les professionnelles ont néanmoins réussi à poser un cadre en alternant les moments en groupe et en individuel soutenues à distance par les cheffes de service des MAPE.

Ce temps de séjour a permis une observation différente des temps ordinaires. A travers les sorties et les moments du quotidien nous avons rapidement vu les enfants s'épanouir et évoluer et leurs mères s'en réjouir. La semaine s'est ponctuée de moments de découvertes et de temps privilégiés en famille.

Les moments de convivialité ont été riches d'échanges et de partages tant pour elles que pour nous. Des relations amicales se sont créées entre jeunes femmes et les sorties initiées durant le séjour ont perduré à leur retour aux MAPE : aller au parc, en visite sur Paris...avec leurs enfants.

Dans l'ensemble, la semaine s'est bien déroulée et a permis une parenthèse ressourçante et agréable pour les familles. Ce séjour qui se voulait expérimental tant par sa composition, son organisation que son financement a permis de dégager des axes de travail et de donner des pistes d'amélioration pour d'autres projets. Par exemple, nous pourrions envisager de les accompagner, de les soutenir lors de leur installation puis de les laisser quelques temps seules afin de favoriser une véritable autonomie. Autre proposition, pour les familles vivant déjà en appartement autonome, mères seules ou couples, nous pourrions imaginer un séjour avec la présence des éducateurs à proximité. Cela permettrait de créer une relation éducative différente et d'observer les familles dans leur quotidien ce qui n'est pas l'accompagnement habituellement proposé. Mais surtout, maintenant que nous connaissons la procédure pour l'obtention des chèques ANCV, nous imaginons en confier quelques-uns aux familles pour qu'elles achètent elles-mêmes leurs billets de train, réservent et signent leur contrat de location, avancent la caution et organisent leurs activités (en complétant avec leurs bons CAF pour celles qui en bénéficient).

Convention avec le CODES 93

Isabelle Hemar et Sophie Petit, infirmières

Le Comité Départemental d'Education pour la Santé est venu effectuer des ateliers à destination des mères dans le but de favoriser l'insertion socio-professionnelle et la santé globale des femmes enceintes ou mères d'enfants de moins de trois ans à Fontenay-aux-Roses. Les ateliers avaient lieu chaque mercredi après-midi sur diverses thématiques : la santé, le sommeil, l'alimentation, les addictions, les relations amoureuses, l'activité physique, l'estime de soi, les écrans, la contraception...

Plusieurs mères se sont mobilisées sur les 8 semaines consécutives pour assister à plusieurs de ces ateliers. Elles ont apprécié pouvoir discuter de sujets variés avec d'autres professionnels que ceux des MAPE et ont pu poser leurs questions en toute liberté. Elles sont ressorties de ces sessions satisfaites d'avoir pu partager avec d'autres mamans sur des sujets qui pouvaient les questionner.

D'autres sessions sont prévues pour les jeunes femmes d'Antony pour l'année 2022, ainsi qu'à Fontenay-aux-Roses pour une session concernant plus particulièrement les écrans : l'objectif étant d'accompagner les parents en situation de précarité à un usage des écrans et du numérique favorable à la santé et adapté à l'âge de leurs enfants.

Des ateliers à destination des professionnels sont prévus lors de ces dernières sessions, toujours dans le but d'accompagner toujours mieux nos usagers.

Convention avec l'école Ostéobio

Jeanne Werner, directrice-adjointe

A l'initiative de deux professionnelles de l'internat situé à Fontenay-aux-Roses, un partenariat avec une école de formation d'ostéopathes a été élaboré et mis en place durant l'année 2021. Issue de l'observation et l'analyse d'un besoin non comblé de soins ostéopathiques pour les futurs ou jeunes parents (notamment les mères en pré et post grossesse) et pour les enfants accueillis, la mise en place de cette collaboration a permis aux MAPE de proposer un terrain de stage avec un public spécifique à l'école Ostéobio et de faire bénéficier de soins gratuitement et sur place à des familles pour lesquelles le coût, la disponibilité des professionnels et la distance représentaient des freins majeurs.

L'année 2021 a été consacrée à la définition du projet et des modalités de sa mise en place ainsi que du cadre de ces interventions. Une convention partenariale a donc été élaborée et signée en janvier 2022 afin que les interventions puissent se mettre en place de façon expérimentale durant l'année 2022.

▪ **La dynamique RH**

- Mouvements du personnel

L'équipe de direction a été profondément renouvelée avec un changement de directeur, de directrice-adjointe et le recrutement de deux chefs de service.

Depuis septembre, la directrice exerce ses fonctions aux MAPE et au CHRS Stuart Mill (78), spécialisé dans l'accueil de femmes et enfants notamment victimes de violence. La direction commune à ces deux établissements a pour objectif de créer des synergies notamment en termes d'accompagnement du public qui présente des problématiques communes.

A l'image des enquêtes dans le secteur associatif des solidarités et de la santé notamment en Ile de France, les difficultés de recrutement ont été récurrentes et certains postes éducatifs sont restés vacants plusieurs mois.

- 8 embauches en CDI
 - 10 embauches en CDD
 - 14 démissions
 - 2 ruptures de période d'essai à l'initiative du salarié dont 1 en CDI et 1 en CDD
 - 1 départ à la retraite
 - 2 mutations au sein de l'AVVEJ
- Stages

Les MAPE ont accueillies 10 stagiaires dont quatre gratifiés : quatre auxiliaires de puériculture, deux éducateurs spécialisé, quatre éducateurs de jeunes enfants, une psychomotricienne, deux psychologues, un élève de 3^{ème} en stage d'observation.

- Formations collectives et individuelles

Le choix de certains thèmes des formations collectives fait notamment suite au groupe de travail de « prévention et traitement des actes violents aux MAPE ». Ainsi les questions de la gestion des collectifs et de la place des pères dans l'accompagnement en centre parental ont été au cœur des questionnements et ont nécessité d'être approfondies par des temps de formation.

- « Accompagnement individuel et temps collectifs en internat », 5 professionnels (14h)
- « Accueil parental : travail avec les parents, les mères, les pères », 8 professionnels (14h)
- « Accueillir, écouter, transmettre », 8 professionnelles des crèches (7h)
- Atelier d'écriture, 10 professionnels des services éducatifs (14h)
- Premiers secours
- ACCESS « outil de suivi des journées » - 1 secrétaire et 1 comptable
- 1 formation surveillant de nuit qualifié
- Formation maître d'apprentissage : 1 EJE et 1 ES

▪ **Chiffres clés**

- 77 familles accompagnées
- 86 enfants
 - 73 enfants en accueil mères-enfants
 - 13 enfants en accueil parental
- Demandes d'admission :
 - 76 en centre maternel
 - 11 en centre parental

- Admissions :
 - o 27 en centre maternel dont 12 jeunes femmes mineures et 15 majeures
 - o 5 en centre parental
 - o 5 femmes enceintes
 - o 17 enfants âgés de 0 à 3 mois
 - o 8 enfants âgés de 3 à 6 mois
 - o 3 enfants âgés de 6 à 12 mois
 - o 3 enfants âgés de 1 à 2 ans
 - o 1 enfant de plus de 3 ans

- Sorties :
 - o Centre maternel : 34 familles - durée moyenne de séjour : 18,4 mois
 - o Centre parental : 4 familles - durée moyenne de séjour : 17,5 mois

▪ Analyse financière

Les MAPE sont habilitées à l'Aide Sociale à l'Enfance par le département des Hauts-de-Seine :

- Foyer maternel par un arrêté du 30 août 2016
- Centre parental par un arrêté du 18 mai 2018

Les MAPE ont une convention de Prestation de Service Unique (PSU) avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine pour la Halte-garderie Clairefontaine (Fontenay-aux-Roses).

Les MAPE sont financées par les prix de journée.

Par rapport à l'activité prévisionnelle de 18 790 journées, l'activité réalisée est de 16 678 journées en 2021 soit 88,76 %.

	CAPACITE		JOURNEES REALISEES			ECART			
	THEORIQUE	BUDGET				Réalisé / Théorique		Réalisé/ Budget	
	M/E (1)	M/E (2)	Famille (mère et Enfant) (3)	2ème Enfant = demi-journée de famille (4)	Total (5)=(1)+(2)	Nombre =(5)-(1)	%	Nombre =(5)-(2)	%
Total	20 075	18 790	15 724	954,0	16 678,0	-3 397,0	-16,92%	-2 112,2	-11,24%
						83,08%		88,76%	

Compte de charges : 4 906 163,38 €

Les dépenses en charges ont diminué de 4,37% par rapport au budget et de 12,59% par rapport au CA 2020

Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation : 316 566,57 €

Les dépenses de ce groupe ne dépassent pas le budget accordé (- 5,32%), et elles ont diminué par rapport aux dépenses de 2020 (- 3,87%)

Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel : 3 476 882,44 €

La baisse de dépense de ce groupe est de 15,90% soit 657 108,65 € par rapport au CA 2020

Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure : 1 114 759,49 €

Les dépenses de ce poste sont en légère augmentation de 443,37 € soit 0,08 %

Compte de produits : 4 673 344,79 €

Groupe 1 - Produits de la tarification : 4 178 290,90 €

17 632 journées facturées dont 15 724 journées facturées à un prix de journée et 1 908 journées facturées à 50% du prix de journée

Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation : 395 482 €.

Groupe 3 - Produits financiers, produits exceptionnels et non encaissables : 99 571,89 €

TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE

Projet de recherche

Jeanne Werner, directrice-adjointe

En réponse à l'appel à projet ouvert 2020 de l'ONPE, l'association Olga Spitzer et le laboratoire PCPP de l'Université Paris V, mènent une recherche sur les maternités adolescentes.

Les MAPE ont été contactées en mars 2021 par Marie Kaci de l'association Olga Spitzer pour participer à une recherche sur les maternités adolescentes de façon rétrospective aux deux ans de leur enfant. Cette étude, menée par Charlène Gueguen dans le cadre du laboratoire de recherche des professeurs Golse, Missonnier et Levesnan, a pour objet d'étudier les conséquences des maternités adolescentes à l'aune du vécu de ces jeunes mères, de leur environnement et du développement tant de leur enfant que de la relation maternelle. L'objectif des résultats de cette étude est de perfectionner la prise en charge des adolescentes et de leur bébé et de déterminer les besoins de prise en charge psychologique et sociale de ces dyades et de contribuer aussi à mettre en œuvre de nouvelles études longitudinales et de validation.

Le projet de recherche a été présenté aux professionnelles de la petite enfance des MAPE par le Pr. Missonnier, M. Kaci et C. Gueguen.

Six dyades ont été identifiées comme pouvant faire partie de la cohorte d'étude entre septembre 2021 et avril 2022. Deux jeunes femmes ont refusé de participer à l'étude, deux ont accepté tandis que deux autres n'ont pas encore pu être incluses du fait de l'âge de leur enfant. En effet, les critères retenus par l'étude (mère mineure au moment de l'accouchement, enfant de 18 à 24 mois et connaissance fluide de la langue française) ont limité le public cible de celle-ci.

Cette participation à une recherche a été très appréciée par les équipes des MAPE, même si finalement peu de familles ont pu y participer, car elle valorise l'expertise des professionnels de l'établissement et la spécificité du public accueilli et tend à enrichir les pratiques et modalités de prises en charge à l'œuvre aux MAPE.

Comment faire de l'extérieur une ressource interne au projet d'accompagnement des jeunes femmes au SIME ? ou la genèse d'un projet associant l'action éducative à des bénévoles

Catherine Meliot, chef de service du SIME

Sandra Fedorowsky, psychologue au SIME

Le projet bénévolat a émergé du constat des limites de l'équipe éducative dans l'accompagnement de jeunes femmes autour de l'apprentissage de la langue française mais également dans le soutien scolaire. En effet, suite à la crise Covid-19 où les écoles ont fermé au profit d'un enseignement en distanciel pour celles qui étaient scolarisées, d'autres se sont retrouvées empêchées d'accéder à des cours dispensés par des associations notamment de quartier. Les éducateurs, malgré leur volonté de s'inscrire dans la continuité, ont pris le temps d'incarner le rôle de sachant en endossant la fonction d'instituteur auprès de jeunes femmes dont la lecture et l'expression de la langue française leur était jusqu'alors inaccessible. Au cours d'une période amorcée de post confinement et après plusieurs mois à compenser, expérimenter et inventer des supports pédagogiques, ils se sont mobilisés afin de trouver des ressources extérieures. En décembre 2020, un contact en amenant un autre, nous avons suscité l'intérêt d'un interlocuteur de la mairie d'Antony qui a pris l'initiative de mobiliser les habitants de la commune en rédigeant une annonce dans le journal de la ville. Vite inondés de propositions toutes dignes d'intérêt, nous avons affiné les besoins des jeunes femmes concernées et pu définir en équipe des critères de sélection pertinents pour répondre à la réalité du groupe de jeunes femmes accueillies. Si nous étions, toutes, intimement convaincues de l'intérêt du projet bénévolat au profit des jeunes femmes, la dynamique de l'équipe était telle qu'une seule professionnelle s'est retrouvée à la porter. Aux prises avec l'absence de professionnels, la gestion de la vie quotidienne du groupe, l'accompagnement des jeunes femmes dans leur parentalité et l'engagement en lien avec l'accompagnement éducatif dans le cadre de la référence, l'équipe s'est démobilisée en particulier malgré le soutien de la cheffe de service ce qui a généré une période de latence avant l'émergence du projet. Il a fallu plusieurs mois pour initier les rencontres avec les bénévoles que nous avons sélectionnées et offrir une modalité d'accompagnement qui demeurerait malgré tout une préoccupation constante des professionnelles de l'équipe : accompagner la jeune femme avec sa singularité dans un cadre collectif. La motivation et disponibilité des bénévoles étant restées intactes, le projet bénévolat a pu se mettre en œuvre au profit de 3 jeunes femmes accueillies au SIME en novembre 2021.

Le recours à des bénévoles, mis en place sur le site de l'internat d'Antony, permet donc de compléter les actions visant à la réinsertion sociale des jeunes femmes grâce à la sélection de personnes compétentes dans le domaine de la pédagogie et l'apprentissage au sens large du terme. Nous avons pensé répondre au soutien à l'apprentissage de la langue française en proposant une aide extérieure à l'intérieur du centre maternel. Les bénévoles viennent à la rencontre des jeunes femmes accueillies sur leur lieu de vie. Le soutien de personnes externes à l'établissement est très intéressant par le mouvement double qu'il engendre : la proposition d'aller vers l'extérieur conjuguée à un espace familial et sécurisant déjà investi par les jeunes femmes. Nous avons également pensé cet apprentissage en lien avec la spécificité de

chacune des mères. Au-delà de l'apprentissage de la langue à quoi cela pouvait leur être utile ? L'une d'elles investissait grandement la sphère scolaire. En mettant en place cet étayage, nous entendons sa préoccupation de réussite scolaire et répondons à sa demande d'être soutenue là où nous notions la présence d'angoisse et d'un narcissisme qui pourrait s'ébranler face à un possible échec. Pour une autre jeune femme, l'apprentissage de la langue française s'est appuyé sur sa parentalité. Madame M. avait engagé un accompagnement mère-enfant autour du conte avec une orthophoniste extérieure, et les éducateurs de jeunes enfants du centre maternel. A travers le support des images, mais surtout à travers l'envie de partager un moment avec son enfant, elle arrivait à lui conter des histoires alors même qu'elle ne savait pas lire. Choisir un livre qu'elle souhaitait raconter à son enfant nous est apparu être un support d'apprentissage dont il fallait se saisir et cela prenait tout son sens dans le soutien à la parentalité. Après plusieurs semaines d'accompagnement, les bénévoles nous ont soumis une idée. Elles souhaitaient accompagner Madame M. vers l'extérieur pour travailler le calcul en allant au marché. Nous avons trouvé cette proposition intéressante. Les bénévoles ont alors provoqué un passage du dedans vers le dehors.

Cela fait écho avec notre façon d'envisager le centre maternel d'abord comme un lieu enveloppant pouvant nous faire penser à une contenance maternelle, qui servirait de support à la fonction maternelle de la mère indispensable au développement du bébé. « En 1962, Bion a construit le modèle du « contenant-contenu » : l'expérience chaotique et confuse du bébé nécessite la présence d'un contenant qui puisse accueillir et transformer cette expérience, la détoxiquer »¹. Dans un premier temps, nous pensons que ce processus d'accueillir et de contenir les mouvements psychiques de la mère, en interne, est nécessaire. Le centre maternel propose une matrice permettant de réceptionner et penser les mouvements archaïques liés à l'arrivée d'un enfant. D'autant plus, que nous sommes auprès de mères adolescentes ou de jeunes mères connaissant un équilibre déjà précaire avec un parcours migratoire souvent traumatique. Dans un second temps, et progressivement, nous pensons que ces jeunes femmes mères seront mieux à même d'aller à la rencontre de l'autre et d'être autonomes à l'extérieur du centre maternel.

Le travail des bénévoles comme le nôtre pourrait donc être explicité ainsi : du dedans vers le dehors ?

Thématique Allaitement

Isabelle Hemar et Sophie Petit, infirmières

Cette année, la mise en place d'ateliers autour de l'allaitement à visée des professionnels apparaissait comme une nécessité pour mener à bien nos missions en tant que centre maternel et parental. Nous avons pour cela fait appel à une sage-femme de secteur, spécialisée dans l'allaitement maternel.

L'intérêt était de créer un partenariat avec l'extérieur afin que tous les services des MAPE puissent avoir un contact commun pouvant répondre à leurs questions au sujet de l'allaitement, des professionnels de chaque service étaient présents lors de ces ateliers.

La création d'un moment de rencontre entre cette sage-femme et les professionnels, a permis de développer une réflexion commune et des idées à mener dans les services pour harmoniser les pratiques au sujet de l'allaitement. Les recommandations évoluent considérablement au fil

¹ Contenance, enveloppe psychique et parentalité interne soignante - Albert Ciccone
Dans Journal de la psychanalyse de l'enfant 2012/2 (Vol. 2), pages 397 à 433

du temps mais les disparités entre les pays sont importantes et les discours des professionnels restent parfois contradictoires...Le but de ces « rencontres allaitement » est d'acquérir une compréhension des bases de la physiologie de la lactation et développer les compétences nécessaires pour soutenir les mères dans la prise de décisions éclairées, au démarrage et dans la poursuite de l'allaitement.

L'objectif était aussi de mutualiser les expériences des professionnels pour anticiper et résoudre certaines difficultés telles que : les douleurs, la baisse de lactation ou encore les difficultés de sevrage. En effet, chez les professionnels, plusieurs demandes ont émergé concernant l'accompagnement des dyades à l'arrêt de l'allaitement. Accompagner avec équilibre et bienveillance, et pouvoir l'aborder quel que soit l'âge de l'enfant, que le sevrage soit précoce, initié par la mère ou venant de l'enfant.

Nous avons aussi pu mettre en lumière les enjeux qui se présentent à une mère qui souhaite concilier allaitement et reprise d'une activité.

Et afin de conclure ce travail effectué sur le thème de l'allaitement, nous organisons en 2022 une dernière rencontre pour aller plus loin dans nos réflexions et aller sur le versant psychologique de l'allaitement, animé par une psychologue des MAPE.

« Café parents » au SAFA de Colombes

L'équipe éducative et la psychologue du SAFA de Colombes

L'idée du « café parents » est née suite à plusieurs observations et constats.

Dans un premier temps, de nombreuses familles accueillies ne sont pas à l'aise avec l'idée d'échanger avec un psychologue, malgré les difficultés psychiques pour certains. Ils n'ont pas la culture du soin psychique, et ne voient pas le sens de cet accompagnement. Beaucoup pouvons-nous dire qu'ils ne comprennent pas en quoi le fait de « raconter » leurs problèmes va les régler.

Par ailleurs, sur le plan plus éducatif, nous remarquons que le format « visite à domicile » et/ou « entretien au service » peut créer chez certains une impression de confrontation, d'obligation de répondre à l'attente du professionnel en face de soi, et par conséquent peut engendrer un stress et un manque d'authenticité dans la relation famille/professionnel. Les professionnels ont aussi la sensation, parfois, de ne pas être dans un véritable échange qui permettrait de construire une réflexion chez l'utilisateur, d'élaborer ce qui se passe pour lui et avancer concrètement sur sa parentalité et ses démarches d'insertion dans la société française.

En revanche, nous avons constaté que lors d'ateliers avec plusieurs familles (atelier cuisine, atelier jeu, sortie à l'extérieur), de moments plus informels de convivialité le samedi matin (brunch, décoration de Noël), et d'anciens « cafés parents » qui avaient lieu à l'extérieur, dans un bar, en 2019, ces formats permettent de libérer davantage la parole et créent une dynamique intéressante. Les familles semblent s'y sentir plus en confiance, sont heureuses de partager un moment ensemble, peuvent échanger sur des difficultés, s'appuient les uns sur les autres en se détachant du regard du professionnel, avec plus d'authenticité. Le groupe devient porteur et soutenant, et le professionnel se fonde davantage dans celui-ci pour laisser place à la parole des familles.

Nous comptons nous appuyer sur le groupe, au travers du « café parents », pour aborder entre autres des thèmes éducatifs qui émaneraient soit des familles, soit des professionnels. Les familles seraient davantage actrices de leur accompagnement, en construisant, ensemble, une réflexion qui prendrait sens pour eux.

Florence Bocquel
Directrice